

ASSOCIATION LES CHEMINS DU SOLEIL

RAPPORT FINANCIER

AU 30 JUIN 2020

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT	1-2
Annexe au rapport de l'auditeur indépendant	
- Description des responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers	3
ÉTATS FINANCIERS	
Apports et charges	4
Actifs nets	5
Bilan	6
Flux de trésorerie	7
Notes afférentes aux états financiers	8 à 11
Renseignements complémentaires	12 à 13

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres de ASSOCIATION LES CHEMINS DU SOLEIL

Opinion avec réserve

J'ai effectué l'audit des états financiers ci-joints de l'organisme **ASSOCIATION LES CHEMINS DU SOLEIL** qui comprennent le bilan au 30 juin 2020 ainsi que les états des apports et charges, des actifs nets et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

A mon avis, à l'exception des incidences éventuelles de la situation décrite dans le paragraphe sur le fondement de l'opinion avec réserve, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme au 30 juin 2020, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion avec réserve

J'ai effectué mon audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Je suis indépendant de l'organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et je me suis acquitté des autres responsabilités déontologiques selon ces règles. J'estime que les éléments probants que j'ai obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion avec réserve d'audit.

Comme c'est le cas dans de nombreux organismes sans but lucratif, l'organisme reçoit des apports pour financer ses activités pour lesquels il n'est pas possible de vérifier de façon satisfaisante s'ils ont tous été comptabilisés.

Par conséquent, mon audit des produits de cette nature s'est limité aux montants comptabilisés dans les livres de l'organisme et je n'ai pu déterminer si certains redressements auraient dû être apportés aux montants des apports reçus, de l'excédent < insuffisance > des apports sur les charges de l'exercice et des flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement pour les exercices clos le 30 juin 2019 et le 30 juin 2020, de l'actif à court terme au 30 juin 2019 et 30 juin 2020, et des actifs nets aux 1er juillet et 30 juin 2020 et 2019.

J'ai, par conséquent, exprimé une opinion d'audit modifiée sur les états financiers de l'exercice clos le 30 juin 2019, en raison des incidences possibles de cette limitation de l'étendue des travaux.

63 Philippe Goulet
Repentigny, (Québec)
J5Y 3M3

Tél: (514) 376-9651
Fax: (514) 312-2518

Courriel :
andrepietteca@videotron.ca

**ASSOCIATION LES CHEMINS DU SOLEIL
RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT (SUITE)**

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

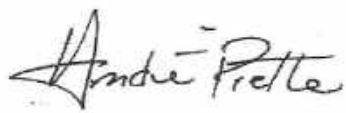
Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'organisme ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'organisme.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Mes objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant mon opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Mes responsabilités à l'égard de l'audit des états financiers sont décrites de façon plus détaillées dans l'annexe jointe à mon rapport. Cette description, qui se trouve à la page 3, fait partie intégrante de mon rapport.



CPA Auditeur, CA

ANDRÉ PIETTE CPA Auditeur, CA

Repentigny le 10 septembre 2020

63 Philippe Goulet
Repentigny, (Québec)
J5Y 3M3

Tél: (514) 376-9651
Fax: (514) 312-2518

Courriel :

andrepietteca@videotron.ca

ANNEXE AU RAPPORT DE L'AUDITEUR INDEPENDANT

Description des responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, j'exerce mon jugement professionnel et fais preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

j'identifie et évalue les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, je conçois et mets en oeuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et je réunis des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder mon opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;

j'acquière une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'organisme;

j'apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;

je tire une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'organisme à poursuivre sa mission. Si je conclus à l'existence d'une incertitude significative, je suis tenu d'attirer l'attention des lecteurs de mon rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Mes conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de mon rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'organisme à cesser son fonctionnement;

j'évalue la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et j'apprécie si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

je communique aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et mes constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que j'aurai relevée au cours de mon audit.

APPORTS ET CHARGES

POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 30 JUIN

2020

2019

APPORTS

Subventions - Ressources humaines et charges d'opération (voir page 12)*	155 855 \$	121 497 \$
Oblates Franciscaines de St-Joseph	95 000	100 000
Autres fondations de charité	25 810	21 097
Fondation J.A. DeSève	25 000	25 000
Projet Coop d'Initiation à l'Entrepreneuriat Collectif (CJS en 2018) (voir page 12)*	20 744	19 615
Fondation Marcelle et Jean Coutu	20 000	30 000
Soeurs Franciscaines Missionnaires de l'Immaculée-Conception	20 000	20 000
Particuliers et sociétés	19 222	15 946
Fondation du Grand-Montréal (Projet ateliers de cuisine)	12 375	2 475
Autofinancement et autres apports (voir page 12)*	11 048	12 695
Amortissement - Apports reportés reliés aux immobilisations corporelles	4 249	4 157
	409 303	372 482

CHARGES

ACTIVITÉS, ANIMATION ET AUTRES SERVICES

Salaires et charges sociales	105 632	77 336
Coûts d'occupation - Centre Ste-Brigide	30 000	25 000
Entretien et réparations - local	9 978	3 324
Matériel et autres frais reliés aux activités récréatives	9 465	8 875
Service alimentaire	6 812	7 799
Matériel - Distribution aux familles	6 319	7 344
Amortissement - mobilier et équipement	5 183	5 259
Fêtes et sorties	3 974	2 285
Formation	1 550	923
Déplacements	623	877
	179 536	139 022

AUTRES CHARGES D'OPÉRATION (voir page 12)*

87 167 85 617

EXCÉDENT DES APPORTS SUR LES CHARGES AVANT RÉSULTATS DES PROJETS

142 600 147 843

RÉSULTATS DES PROJETS

Période scolaire 6-12 ans (voir page 13)*	(65 396)	(72 142)
Génération Jeunesse (voir page 13)*	(26 805)	(44 956)
Camps de jour (voir page 13)*	(28 088)	(22 674)
Magasin Partage (voir page 13)*	(7 775)	(9 214)
Insuffisance des apports sur les charges des projets	(128 064)	(148 986)

EXCÉDENT < INSUFFISANCE > DES APPORTS SUR LES CHARGES DE L'EXERCICE

14 536 \$ (1 143) \$

(*) Les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers

ACTIFS NETS

POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 30 JUIN

2020

2019

	Non affectés	Affectés aux immobilisations corporelles		
SOLDE AU DÉBUT	177 603 \$	34 936 \$	212 539 \$	213 682 \$
Affectation d'origine interne	845	(845)	-	-
Excédent < insuffisance > des apports sur les charges de l'exercice	14 536	-	14 536	(1 143)
	192 984	34 091	227 075	212 539
Immobilisations corporelles et subventions reportées y afférentes - amortissements nets	2 025	(2 025)	-	-
SOLDE À LA FIN	195 009 \$	32 066 \$	227 075 \$	212 539 \$

ASSOCIATION LES CHEMINS DU SOLEIL

BILAN

AU 30 JUIN

2020

2019

ACTIF

À COURT TERME

Encaisse	57 655 \$	48 930 \$
Dépôts bancaires	224 400	259 736
Apports et subventions à recevoir	3 280	3 580
Frais payés d'avance	2 129	1 986
Taxes de vente	2 430	1 364

289 894 315 596

ENCAISSE AFFECTÉE AU PROJET DE L'ILOT STE-BRIGIDE (Note 3)

72 582 74 411

IMMOBILISATIONS CORPORELLES (Note 4)

49 873 45 197

PARTICIPATION - ILOT STE-BRIGIDE, TRAVAUX DE RÉNOVATIONS EN COURS (Note 5)

656 052 656 052

1 068 401 \$ 1 091 256 \$

PASSIF

À COURT TERME

Fournisseurs et frais courus	20 694 \$	15 355 \$
Salaires et charges sociales	26 652	28 737
Subventions et apports reportés (Note 6)	47 540	93 902

94 886 137 994

SUBVENTIONS ET APPORTS REPORTÉS - IMMOBILISATIONS CORPORELLES (Note 7)

746 440 740 723

841 326 878 717

ACTIFS NETS

NON AFFECTÉS (Note 9)

195 009 177 603

AFFECTÉS AUX IMMOBILISATIONS CORPORELLES

32 066 34 936

227 075 212 539

1 068 401 \$ 1 091 256 \$

AU NOM DU CONSEIL

Yannick Bouffard

[Signature]

ASSOCIATION LES CHEMINS DU SOLEIL

FLUX DE TRÉSORERIE

POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 30 JUIN

	2020	2019
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Excédent < insuffisance > des apports sur les charges de l'exercice	14 536 \$	(1 143) \$
Élément n'affectant pas la trésorerie :		
Amortissement - immobilisations corporelles et apports reportés	2 027	1 969
	16 563	826
Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement	(44 018)	40 915
Flux de trésorerie provenant (utilisés pour) des activités de fonctionnement	(27 455)	41 741
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Acquisition d'immobilisations corporelles	(10 951)	(2 656)
Flux de trésorerie (utilisés pour) des activités d'investissement	(10 951)	(2 656)
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Apports reportés immobilisations Corporelles et frais reportés	9 966	-
Flux de trésorerie provenant des activités de financement	9 966	-
AUGMENTATION (DIMINUTION) DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	(28 440)	39 085
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU DÉBUT DE L'EXERCICE	383 077	343 992
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN DE L'EXERCICE	354 637 \$	383 077 \$
Représentée par :		
Encaisse	57 655 \$	48 930 \$
Dépôts bancaires	224 400	259 736
Encaisse affectée au projet de l'ilot ste-brigide	72 582	74 411
	354 637 \$	383 077 \$
VARIATION NETTE DES ÉLÉMENTS HORS CAISSE DU FONDS DE ROULEMENT		
Subventions et apports reportés	(46 363) \$	35 039 \$
Apports et subventions à recevoir	300	960
Frais payés d'avance	(143)	(133)
Taxes de vente	(1 066)	319
Créditeurs	3 254	4 730
	(44 018) \$	40 915 \$

1. CONSTITUTION ET SECTEUR D'ACTIVITÉ

L'organisme sans but lucratif constitué le 25 novembre 1983 en vertu de la partie III de la Loi sur les compagnies du Québec, a pour mission d'intervenir particulièrement auprès des jeunes de 6 à 18 ans, issus principalement de l'arrondissement Ville-Marie de Montréal. Elle fonde son action éducative par le biais du sport et les loisirs afin de prévenir la délinquance et d'autres problématiques sociales. Elle est un organisme de charité au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu.

2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES**Référentiel comptable**

Les états financiers ont été dressés selon les Normes Comptables Canadiennes pour les organismes sans but lucratif (<< OSBL >>) contenues dans la Partie III du Manuel de CPA Canada - Comptabilité.

a) Estimation de la direction

La préparation des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, exige que la direction effectue des estimations et établisse des hypothèses qui touchent les éléments d'actifs et de passifs, la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers et, le montant des produits et des charges pour la période visée. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

b) Constatation des apports ou des subventions

L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports ou les subventions. Les apports ou subventions affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Les subventions à recevoir relatives aux immobilisations corporelles et à leur maintien sont inscrites dans l'exercice au cours duquel l'organisme réalise les travaux ou a obtenu le financement donnant droit à ces subventions.

c) Affectations d'origine externe et interne

Ces ressources grevées d'affectation ont été constituées pour respecter des engagements contractuels ainsi que par résolution du conseil d'administration de l'organisme pour assurer le maintien des services courants.

d) Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de l'organisme consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires incluant les découverts bancaires dont les soldes fluctuent souvent entre le positif et le négatif et les dépôts à terme dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition. De plus, les dépôts à terme que l'organisme ne peut utiliser pour les opérations courantes parce qu'ils sont grevés d'affectation d'origine interne ou externe ne sont pas inclus dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie.

e) Subventions et apports reportés - Immobilisations corporelles

Les subventions et les apports ayant servis à l'acquisition des immobilisations corporelles sont montrés au passif comme subventions et apports reportés - Immobilisations corporelles et sont amorties au même taux et selon la même méthode que les immobilisations corporelles ainsi acquises.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS
AU 30 JUIN 2020

2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

f) Immobilisations corporelles et amortissement

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Le coût comprend le matériel, la main-d'oeuvre directe, les frais directs ainsi que les frais de financement durant les travaux. Elles sont amorties selon leur durée de vie estimative et méthodes suivantes, soit :

Les travaux de rénovation en cours, qui ne sont pas amortis, comprennent les immobilisations corporelles en cours de construction, les actifs qui n'ont pas encore été mis en service et les activités précédant la construction liées à des projets précis devant être construits. Les améliorations qui permettent de prolonger la durée de vie estimative d'un actif sont capitalisées. Les frais de réparation et d'entretien sont passés aux charges.

g) Dépréciation d'actifs à long terme

Les actifs à long terme sont soumis à un test de dépréciation lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Une perte de valeur est constatée lorsque leur valeur comptable excède les flux de trésorerie non actualisés découlant de leur utilisation et de leur sortie éventuelle. La perte de valeur comptabilisée est mesurée comme étant l'excédent de la valeur comptable de l'actif sur sa juste valeur.

h) Instruments financiers

Les actifs et passifs financiers sont constatés initialement à leur juste valeur à la date du règlement, exception faite des opérations non conclues dans des conditions de concurrence normale. Par la suite, tous les actifs et passifs financiers sont évalués au coût ou au coût amorti. Cependant, la juste valeur est utilisée dans les situations ci-après décrites :

Évaluation à la juste valeur :

Les actifs financiers détenus à des fins de transaction ainsi que les placements dans des instruments de capitaux propres cotés sur un marché actif sont évalués à leur juste valeur et les variations de celle-ci sont comptabilisées dans l'état des apports et des charges et de l'évolution des actifs nets de la période considérée.

3. ENCAISSE AFFECTÉE AU PROJET DE L'ILOT STE-BRIGIDE

L'organisme a des dépôts bancaires à restrictions, ce qui empêche leur utilisation aux fins courantes. Ces fonds sont mis en réserve pour les besoins suivants :

	2020	2019
Affectations d'origine externe :		
Apports non utilisés et reçus aux fins d'investissements reliés à la rénovation des locaux	<u>72 582 \$</u>	<u>74 411 \$</u>

4. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	2020			2019
	Coût	Amortissement Cumulé	Valeur Nette	Valeur Nette
Frais d'aménagement des locaux et aires de jeux	60 351 \$	26 678 \$	33 673 \$	37 415
Mobilier et équipements	47 102	37 226	9 876	282
Équipements et jeux	20 075	16 886	3 189	4 123
Équipements informatiques	21 551	19 228	2 323	3 319
Mobilier de bureau	4 125	3 313	812	58
	<u>92 853 \$</u>	<u>76 653 \$</u>	<u>49 873 \$</u>	<u>45 197 \$</u>

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS
AU 30 JUIN 2020

5. PARTICIPATION - ILOT STE-BRIGIDE, TRAVAUX DE RÉNOVATIONS EN COURS

Suite à une entente de partenariat avec le Centre Communautaire Sainte-Brigide (CCSB), l'organisme, participe au projet de rénovation de l'îlot Ste-Brigide dont il est actuellement locataire. Au terme des travaux de rénovation prévus, l'entente prévoit que le CCSB, propriétaire actuel de l'îlot Ste-Brigide, procédera à la création d'une structure en copropriété. Au fur et à mesure de la progression du projet, l'évaluation de la quote-part de la copropriété qui sera attribuée à l'organisme, ainsi que la participation financière qui lui sera demandée peut faire l'objet de modification.

Le CCSB est le maître d'œuvre du projet. Au 30 juin 2019, les coûts engagés de la phase II du projet s'élèvent à 1 267 849 \$ (1 267 849 \$ au 30 juin 2019) et la quote-part des coûts attribués à l'organisme est de 790 104 \$ (790 104 \$ au 30 juin 2019). Le CCSB prévoit qu'au terme de l'ensemble des phases du projet, la participation totale attendue de l'organisme avoisinera 1 850 000 \$.

6. SUBVENTIONS ET APPORTS REPORTÉS

Les apports reportés représentent des ressources non dépensées reçues au cours de l'exercice et sont destinés à couvrir les charges de fonctionnement de l'exercice subséquent. Les variations survenues dans le solde des apports reportés sont les suivantes :

	2020	2019
Solde d'ouverture	93 902 \$	58 863 \$
Plus: Apports encaissés durant l'exercice :		
Ville de Montréal - Arrondissement Ville-Marie CIEC	5 320	4 083
Autres apports	-	13 755
Emplois d'été Canada	-	12 274
Ministère de l'éducation du loisir et du sport (PAFCCL)	74 960	48 628
Ville de Montréal - Arrondissement Ville-Marie - Soutien à la mission	35 000	31 500
Fondation du Grand Montréal - Projet Atelier de cuisine	-	14 850
Gouvernement du Québec - Secrétariat à la jeunesse - Génération active	-	25 000
	115 280	150 090
Moins: Montant constaté comme subventions et apports dans l'exercice courant	161 642	115 051
Solde à la fin	47 540 \$	93 902 \$

7. SUBVENTIONS ET APPORTS REPORTÉS - IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	2020	2019
Subventions et apports non amortis au début de l'exercice	763 590 \$	763 590 \$
Apports pour acquisition matériel de cuisine		
- Agriculture Canada	4 500	-
- Fondations Jacques Francoeur	5 466	-
Subventions et apports non amortis à la fin de l'exercice	773 556	763 590
Moins :		
Amortissement accumulé	27 116	22 867
Solde amorti à la fin de l'exercice	746 440 \$	740 723 \$

Au 30 juin 2020, le solde des apports non utilisés pour l'acquisition d'immobilisations corporelles s'élève à 72 502 \$ (74 411 \$ au 30 juin 2019) .

8. DONS EN SERVICES

Les dons en services ne sont pas comptabilisés aux états financiers. Cependant, on doit souligner que la variété des services offerts par l'organisme n'est possible que grâce à l'implication de nombreux bénévoles et donateurs qui assurent par leur dévouement, la poursuite des objectifs de bienfaisance de l'organisme.

9. INSTRUMENTS FINANCIERS (RISQUES ET CONCENTRATIONS)

Des instruments financiers exposent intrinsèquement l'organisme à divers risques. Aucune concentration de risques n'apparaît à l'analyse. L'exposition de l'organisme aux risques est la suivante au 30 juin 2020

Risque de liquidité et facilité de crédit

Le risque de liquidité est le risque qu'une entité éprouve des difficultés à honorer ses engagements liés à des passifs financiers. L'organisme est exposé à ce risque principalement par les créditeurs. Cependant celui-ci, dans le cadre de la gestion de sa trésorerie met l'accent sur les liquidités disponibles aux fins des activités et de la mise en oeuvre de projets.

Les besoins en liquidités sont pris en compte lors de la préparation de budgets d'opérations ainsi que de la surveillance des flux de trésorerie et des dépenses réelles par rapport à ces budgets. En outre, l'organisme a établi qu'il devait toujours avoir accès à des liquidités suffisantes pour être en mesure de poursuivre la mise en oeuvre de projets et d'engager des charges de fonctionnement pendant quatre mois. Au 30 juin 2020, le solde des actifs-nets non affectés équivaut à une couverture de quatre mois de frais de fonctionnement.

10. CHIFFRES COMPARATIFS

Les chiffres comparatifs ont été reclassés pour que leur présentation soit conforme à celle de l'exercice considéré.

ASSOCIATION LES CHEMINS DU SOLEIL

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 30 JUIN

	2020	2019
SUBVENTIONS - RESSOURCES HUMAINES ET CHARGES D'OPÉRATION		
Ministère de l'Éducation, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche (PAFCCL)	73 885 \$	71 963 \$
Ville de Montréal (Arrondissement Ville-Marie) - Soutien à la mission	35 000	17 500
Subventions salariales	23 591	23 409
Gouvernement du Québec	18 950	500
Ville de Montréal (Arrondissement de Ville-Marie) - Budgets discrétionnaires des élus	4 429	5 125
Ville de Montréal (Arrondissement Ville-Marie) - (PIMJ) Projet pilote adulte 16 - 30 ans	-	3 000
	155 855 \$	121 497 \$
AUTOFINANCEMENT ET AUTRES APPORTS		
APPORTS		
Services à l'arrondissement - sécurité patinoire	33 365 \$	39 580 \$
Autres activités	2 835	3 477
Revenus - placements à court-terme	2 835	3 407
Location de salles	1 350	1 035
	40 385	47 499
CHARGES		
Salaires et charges sociales	29 337	34 804
Excédent des apports sur les charges de l'exercice	11 048 \$	12 695 \$
PROJET COOP D'INITIATION À L'ENTREPRENEURIAT COLLECTIF (CJS EN 2018)		
FTQ - Fonds étudiant solidarité travail du Québec II	8 207 \$	7 989 \$
Ville de Montréal (Arrondissement Ville-Marie)	4 537	4 626
Ministère de la santé et des services sociaux (Milieu de vie favorable)	4 500	4 000
Caisse Desjardins Quartier Latin	3 500	3 000
	20 744 \$	19 615 \$
AUTRES CHARGES D'OPÉRATION		
Salaires et charges sociales	65 473 \$	66 563 \$
Frais de bureau	7 526	6 836
Honoraires professionnels	7 425	7 425
Assurances	2 803	2 461
Télécommunications	1 502	1 308
Amortissement - équipement informatique	996	853
Taxes et permis	994	1 004
Intérêts et frais bancaires	351	153
Amortissement - mobilier de bureau	97	14
	87 167 \$	85 617 \$

ASSOCIATION LES CHEMINS DU SOLEIL

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 30 JUIN

	2020	2019
GÉNÉRATION JEUNESSE		
APPORTS		
Ville de Montréal (Arrondissement de Ville-Marie)	74 570 \$	74 570 \$
CHARGES		
Salaires et charges sociales - Génération jeunesse	92 610	112 765
Activités et autres frais	8 765	6 761
	101 375	119 526
Insuffisance des apports affectés sur les charges de l'exercice	(26 805) \$	(44 956) \$
PÉRIODE SCOLAIRE 6-12 ANS		
APPORTS		
Ville de Montréal (Arrondissement Ville-Marie)	12 800 \$	12 800 \$
CHARGES		
Salaires et charges sociales	75 251	81 924
Activités et autres frais - Période scolaire	2 945	3 018
	65 396	72 142
Insuffisance des apports affectés sur les charges de l'exercice	(65 396) \$	(72 142) \$
MAGASIN PARTAGE		
APPORTS		
Contributions et dons	9 937 \$	8 632 \$
CHARGES		
Coût des marchandises distribuées et autres frais	9 449	8 815
Salaires et charges sociales	8 263	9 031
	7 775	9 214
Insuffisance des apports affectés sur les charges de l'exercice	(7 775) \$	(9 214) \$
CAMPS DE JOUR		
APPORTS		
Ville de Montréal (Arrondissement de Ville-Marie)	5 000 \$	5 000 \$
Contributions parentales	1 730	1 810
	6 730	6 810
CHARGES		
Salaires et charges sociales	27 404	26 218
Activités et autres frais	7 414	3 266
	34 818	29 484
Insuffisance des apports affectés sur les charges de l'exercice	(28 088) \$	(22 674) \$